

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE D'UNE ACTION DE FORMATION DIC

N° de dossier

* : A remplir obligatoirement en LETTRE CAPITALE

ORGANISME DE FORMATION :

NOM*: GESCOF
N° déclaration d'activité*: (11 chiffres) 72 64 03288 64
N° SIREN*: 397855016
Adresse*: RUE DES PYRÉNÉES - ZI ABOS TARSACQ
CP* : 64360 **Ville***: ABOS
 * : 05.59.60.71.59
 * : FORMATION@DEF-INFORMATIQUE.FR

ACTION DE FORMATION

Titre du stage*: INITIATION À GESCOF
Durée en heures*: 14 **Dates***: Du 08/01/2018 Au 09/01/2018
Montant de la formation: 300 € HT
Autre financeur : **Montant** : 300 € TTC
Adresse du stage*: DEFI INFORMATIQUE
Code Postal*: 64360 **Ville***: ABOS
Formation dans l'entreprise du stagiaire ?*: Oui Non

STAGIAIRE

Monsieur Madame

NOM*: BERTO

Prénom*: MARIE

Date de naissance*: 28/10/1971

Statut dans l'entreprise*: (cochez la case correspondante)

Chef d'entreprise
 Régime de la micro-entreprise Oui Non

Conjoint collaborateur

Conjoint associé exerçant une activité artisanale

Auxiliaire familial

Souhaitez-vous être contacté par email ?*: Oui Non

ENTREPRISE

NOM de l'Entreprise*: SOFRON

Adresse*: RUE DE LA LIBERTÉ

CP*: 31000 **Ville***: TOULOUSE

 * : 0566321801 **Fax** :

@ :

N° répertoire des Métiers (SIREN)*:

Date de création*:

Code NAF (APE : 4 chiffres & 1 lettre)*: 3030Z

Code NAFA (APRM : 4 chiffres & 2 lettres)*:

(Attribué lors de l'inscription à la Chambre des Métiers)

CONSEIL A L'ENTREPRISE

(à ne remplir que si le stagiaire a été conseillé par une Organisation Professionnelle)

(Partie à compléter par l'Organisation Professionnelle)

Organisme :

Conseiller :

Qualité :

(Partie à compléter par le stagiaire)
 Je reconnais avoir été conseillé par une Organisation Professionnelle

Signature du Conseiller et Cachet de l'OP

Signature du stagiaire et cachet de l'Entreprise

ATTESTATION*

Je soussigné(e) M(me),

Atteste :

- que tous les renseignements portés sur ce document sont certifiés sincères et conformes,
- avoir pris connaissance de la possibilité que le FAFCEA engage une démarche de vérifications des conditions d'utilisation des fonds destinés au financement de la formation. (point 1 au verso)
- avoir pris connaissance des informations concernant la loi « Informatique et Libertés » (point 2 au verso)

Date, signature du stagiaire et cachet de l'entreprise

Tourner la page S.V.P.

14 rue Chapon - CS 81234 - 75139 Paris cedex 03 - Tél. : 01.53.01.05.22

IMPORTANT



Le FAFCEA gestionnaire de la contribution formation des chefs d'entreprise exerçant une activité artisanale est tenu de tout mettre en oeuvre pour s'assurer de la bonne utilisation des fonds qui lui sont confiés.

1

Le contrôle a ainsi pour objet la mise en oeuvre de vérifications auprès des acteurs contrôlés, c'est-à-dire stagiaires ressortissants du FAFCEA et organismes de formation, afin de s'assurer de la bonne exécution des prestations pour lesquelles une prise en charge est demandée dans le respect non seulement des dispositions légales et conventionnelles applicables à la formation professionnelle continue mais également des procédures administratives en vigueur au FAFCEA.

A ce titre des opérations de contrôle peuvent être menées sur pièces (annexées à la demande de prise en charge initiale ou sollicitées expressément par le FAFCEA en complément des éléments déjà en sa possession) et/ou prendre la forme d'une visite sur le site de la formation aux dates et heures de formations déclarées.

L'acteur contrôlé s'engage à faciliter cette mission de contrôle du FAFCEA notamment en :

- Autorisant le FAFCEA ou toute personne expressément mandatée par lui à accéder aux lieux de formation tels qu'indiqués dans les documents figurant dans le fonds du dossier,
- Produisant toute(s) pièce(s) justificative(s) complémentaire(s) nécessaire(s) à l'examen et au contrôle de l'utilisation des fonds sollicités ou perçus ou pour dossier pour lequel une prise en charge est demandée ou a été engagée, en réponse à une demande expresse du FAFCEA et dans des délais adaptés.



Toute formation non exécutée selon les modalités agréées par le FAFCEA est susceptible de justifier une demande de remboursement du financement accordé et une suspension de l'accès à tout nouveau financement dans l'attente dudit remboursement.

2

Les informations recueillies par le FAFCEA font l'objet d'un traitement informatique afin de permettre aux Organisations Professionnelles (OP) de suivre les dossiers de formation des artisans les ayant sollicités, depuis la demande de financement jusqu'au remboursement effectif de la formation suivie.

Les destinataires des données sont les OP ayant été, préalablement à la résiliation de l'action de formation, sollicitées par les artisans concernés.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service accueil du FAFCEA, au 14 rue Chapon 75003 Paris, Tél : 01 53 01 05 22, mail : accueil@fafcea.com

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.